

225C1579  
FR0000054470-FS0773

18 septembre 2025

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

**UBISOFT ENTERTAINMENT**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 septembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 septembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir indirectement 6 825 101 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,15% du capital et 4,65% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	6 576 828	4,96	6 576 828	4,48
Goldman Sachs Bank Europe	115 401	0,09	115 401	0,08
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	102 172	0,08	102 172	0,07
Goldman Sachs & Co. LLC	7 862	0,01	7 862	0,01
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	22 838	0,02	22 838	0,02
<b>Total Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>6 825 101</b>	<b>5,15</b>	<b>6 825 101</b>	<b>4,65</b>

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 597 369 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 397 369 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et,
- 200 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 19 décembre 2025, à un prix unitaire de 9,00€.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 228 574 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 150 924 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 48 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 21 octobre 2025 et le 20 août 2035 ; et,

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 132 598 642 actions représentant 146 641 913 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 77 650 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 44 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 10 septembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,63 € et 15,00 €.
-